



Deux nouveaux membres rejoignent le Comité exécutif d'UCB

- **Greg Duncan, Executive Vice President, President of North American Operations**
- **Jean-Christophe Tellier, MD, Executive Vice President, President of European Operations**

Bruxelles, le 25 mai 07h00 (CET) – information régulée - Alors qu'UCB est sur le point d'entrer dans une phase de croissance, et s'appuie sur les progrès majeurs accomplis dans son pipeline de produits aux dernières phases de développement, la société a annoncé aujourd'hui l'arrivée de deux nouveaux membres au sein de son Comité exécutif à compter du 1er juillet 2011.

Ces deux nouveaux membres sont les directeurs des opérations commerciales américaines et européennes, respectivement Greg Duncan, actuellement Senior Vice President et President of UCB's North American Operations, et Jean-Christophe Tellier, qui travaillait précédemment pour Ipsen.

Ces ajouts permettront à Mark McDade, EVP Global Operations et Chief Operating Officer de UCB, de se concentrer sur la croissance future d'UCB dans les marchés hors des États-Unis et d'Europe, tout en mettant en œuvre la stratégie de croissance commerciale d'UCB dans toutes les régions. À ce titre, Mark continuera à diriger la division Développement commercial, et conservera la direction globale des divisions Marketing, Access et Medical Affairs de la société, dans l'optique de préparer le lancement et la commercialisation de la future génération de médicaments issus du pipeline prometteur de produits en fin de développement d'UCB, tels que le *brivaracétam* dans le traitement de l'épilepsie, *l'épratuzumab* dans le traitement du lupus et l'anticorps anti-sclérostine dans le traitement de l'ostéoporose post-ménopausique.

Greg Duncan a rejoint UCB en 2007 au poste de Directeur des opérations européennes d'UCB. Il a ensuite accédé au poste de Président des opérations des marchés européens et émergents jusqu'en 2009, date à laquelle il a été nommé Président des opérations nord-américaines d'UCB. Greg est diplômé en économie de l'université d'État de New York, à Albany, et titulaire d'un MBA en Marketing et Management de l'université Emory d'Atlanta. Il a débuté sa carrière en 1989, au sein de Pfizer, où il a occupé plusieurs postes de direction pendant 17 ans. Avant de rejoindre UCB, il occupait chez Pfizer le poste de Président de la région Amérique latine.

Avant de rejoindre UCB, Jean-Christophe Tellier travaillait chez Ipsen, où il exerçait les fonctions de Président & Directeur général d'Ipsen États-Unis. Ses responsabilités consistaient à renforcer la division Specialty Care d'Ipsen en Amérique du Nord, dans les domaines de l'endocrinologie et de la neurologie. Avant de rejoindre Ipsen, en mai 2009, il occupait le poste de Vice-président directeur et de Directeur commercial chez MacroGenics Inc, une société spécialisée dans les biotechnologies basée dans le Maryland.



Jean-Christophe Tellier a effectué la majeure partie de sa carrière chez Novartis (Ciba), où il a exercé plusieurs fonctions liées aux opérations commerciales en France, en Belgique et en Suisse. Jean-Christophe Tellier est médecin spécialisé en rhumatologie (université de Paris V, France).

Des biographies détaillées des membres du Comité exécutif sont disponibles sur le site Internet d'UCB.

Pour plus d'informations

Michael Tuck-Sherman, Investor Relations, UCB
T +32.2.559.9712, Michael.tuck-sherman@ucb.com

A propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 8 500 personnes réparties dans près de 40 pays, la société a généré un chiffre d'affaires de EUR 3,2 milliards en 2010. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB).

Déclaration prospective

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, pouvant impliquer que les résultats diffèrent significativement de ceux que pourraient postuler lesdites déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, le domaine d'activités et la concurrence, les effets de décisions judiciaires futures, les changements apportés à la réglementation, les fluctuations des taux de change ainsi que le recrutement et la rétention des collaborateurs.